

Image not found or type unknown



Suppression pension alimentaire

Par **yvan2010**, le **16/05/2010 à 14:40**

Bonjour, je verse une pension alimentaire à mon ex-épouse pour ma fille qui est majeure (née le 02/11/1983) et qui a un travail. Cette pension est versée à mon ex-épouse par saisie sur salaire. Quelle est la procédure pour faire supprimer le versement de cette pension alimentaire et quels documents dois-je fournir ? Merci pour votre aide, cordialement.

Par **Maître PERATOU Corinne**, le **16/05/2010 à 15:00**

Monsieur, il convient de saisir le JAF compétent afin de demander la suppression de la pension alimentaire. Les tribunaux ordonnent très peu de mesures d'instructions et jugent sur les éléments qu'on leur présente. Cordialement Maître Corinne PERATOU